

MOTO-CLUB DE L'ARMAGNAC



Circuit MX Moto Club de l'Armagnac



RAND 'ARMAGNAC 2026

RANDONNEE TOUT TERRAIN DU 4 OCTOBRE 2026

L'ESPRIT DE LA RAND'ARMAGNAC

Pas de compétition, chacun son rythme. La Rand'Armagnac est un savant mélange alliant sport, tourisme et plaisir, sur un tracé somptueux alternant vallées, coteaux, chemins de crête, qui saura satisfaire tous les amateurs. Avec un minimum de maîtrise en TT, les 160 km du tracé ne présentent aucune difficulté insurmontable. Des itinéraires de déviation ont été prévus pour les pilotes les moins chevronnés. L'ambiance y est amicale et chaleureuse. Tous les participants se devront de respecter cet état d'esprit mais aussi la nature, les lieux traversés et les autres participants. Se déroulant dans d'excellentes conditions depuis de nombreuses années, l'organisation se réserve néanmoins le droit d'exclure tout participant qui viendrait à ne pas respecter le présent règlement.

DESCRIPTION

Date : **4 Octobre 2026**

Lieu : AUCH et sa région

Lieu de Départ : Complexe Moto des Serrots AUTERRIVE (32)

Objet : balade moto tout-terrain, touristique et sportive.

Frais de participation : 60 € (repas de midi compris, repas accompagnateur : 18 €)

FORMALITES

Les engagements se feront uniquement par internet sur le site engage-sport rubrique rand'armagnac 2026

Le prélèvement du montant de l'engagement est immédiat.

L'ouverture des engagements commence vers le 22 Août.

Les engagements sont pris par ordre d'arrivée 360 places maximum.

Règlement par carte bancaire uniquement.

ANNULATION : dans le cas où le déroulement de la randonnée serait rendu impossible pour cause météo ou administrative ou pour quelque raison que se soit, le moto club se réserve le droit d'annuler cette manifestation ; si le délai le permet les pilotes seront prévenus par téléphone ou mail sinon, seul le remboursement moins 2€ frais gestion informatique de l'engagement sera possible aucun dédommagement supplémentaire.

En cas d'annulation le matin de la manifestation le repas de midi sera servi et la somme forfaitaire de 18€ sera prélevée. **(Il ne sera procédé à aucun engagement le matin de la manifestation).**

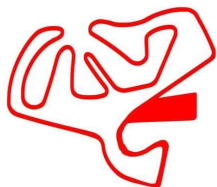
Le moto club se réserve le droit de refuser toute inscription à cette manifestation sans justificatif et notamment **une fois le quota de 360 pilotes atteint.**

Les désistements d'engagés demandés après le 28 septembre ne donneront pas lieu à remboursement

Le jour de la manifestation, chaque participant se devra de présenter un véhicule en bon état, conforme aux règles du code de la route, régulièrement immatriculé et assuré. Les immatriculations en w sont interdites, celles en ww sont autorisées.

Attention : les documents originaux pourront être contrôlés le matin de la manifestation.





MOTO-CLUB DE L'ARMAGNAC



Circuit MX Moto Club de l'Armagnac



HORAIRES et DEROULEMENT DE LA JOURNEE

07 H 30 Accueil des participants / contrôle administratif / café

08 H 30 Départ des premiers participants pour la boucle du matin (environ 80 km).

10 H 30 Ravitaillement accompagné du casse-croute matinal

12 H 30 Repas ouverture du self service en la halle de Seissan.

13 H 30 Départ pour la boucle de l'après-midi (environ 80 km).

17 H 00 Arrivée des derniers participants.

Le départ et le retour s'effectueront au complexe moto des Serrots (terrain de MotoCross) d'Auterrive (32). Le parcours sera entièrement fléché.

Les participants partiront par petits groupes. Pour les pilotes peu chevronnés désirant éviter les parties techniques, des déviations seront mises en place (fléchage dur – facile). Aucune notion de temps imparti ne sera imposée, aucun classement ne sera établi.

RAVITAILLEMENT

Trois arrêts ravitaillements sont prévus : le matin à mi-parcours, à midi (pas de retour sur le lieu de départ du matin) et l'après-midi à mi-parcours. L'organisation se charge d'acheminer le carburant des participants **à la condition impérative que celui-ci soit conditionné dans des bidons homologués pour le carburant** (à charge de chaque participant de charger et décharger son bidon homologué dans le véhicule de l'organisation).

